
BELVÈZE, H., *Le principe de précaution et ses implications juridiques dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments*, Office international des Épizooties, 2003, 22 (2), p. 387-396.

Dans un contexte mondial où éclatent des crises liées à la sécurité sanitaire des aliments, l'auteur cherche à expliquer l'approche de la gestion du risque soutenue par le principe de précaution, en se basant sur l'approche européenne.

Devant l'absence d'une définition du principe de précaution faisant l'unanimité à l'échelle internationale, l'auteur propose cinq définitions, telles qu'entérinées dans plusieurs textes internationaux. Il explique les trois fonctions de base de ce principe, soit : rendre possible l'action des autorités sanitaires en contexte d'incertitude, permettre la prise de décision en matière de gestion des risques éventuels et transférer le poids de la preuve d'innocuité sur le fabricant d'un produit.

Dans un deuxième temps, l'auteur examine les différentes étapes du recours au principe de précaution, dans un contexte où l'on doit chercher à respecter les accords internationaux, en particulier l'*Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires* (Accord SPS). Ces étapes passent de l'identification d'effets potentiellement nocifs pour la santé, à la décision d'agir, au choix d'une option de gestion du risque, à la détermination des mesures de gestion du risque respectant les principes des accords commerciaux, tels la proportionnalité, la non-discrimination, la cohérence, le choix des mesures les moins restrictives pour le commerce, l'aspect provisoire de ces mesures, voire éventuellement le renversement de la charge de la preuve, et/ou la révision de la mesure.

Enfin, l'auteur dépeint la situation du principe de précaution à travers le droit communautaire de l'Union européenne, les normes propres au Codex Alimentarius et l'Accord SPS. L'ensemble permet de mieux évaluer la portée de ce principe dans le domaine juridique international et de mieux connaître les possibilités qu'il offre en matière de gestion du risque et de sécurité sanitaire des aliments.

Anne-Marie Robert, Anthropologie, MA